

CHRISTOPHE CARRE, contre-ténor, a étudié au Centre de Musique Baroque de Versailles et au conservatoire supérieur de Genève. Lauréat du concours des solistes d'oratorio de l'association des chefs de chœurs d'Ile-de-France, il a chanté avec des ensembles tels A Sei Voci ou Matheus ou aux côtés de solistes comme Philippe Jarrousky avec lequel il a enregistré un disque au Festival d'Ambronay en 2006. Sa voix légère lui a permis en outre de créer plusieurs rôles d'opéras contemporains. Diplômé d'Etat en technique vocale, il a été formateur auprès de la Mission Voix Alsace, et s'est établi depuis peu en région Paca, près de Cannes.

MICHEL GERAUD, contre-ténor et violoniste, est aussi à l'aise dans la musique baroque que contemporaine. Formé par Anne-Marie Liautaud et Lise Arseguet qu'il rencontre grâce à Gérard Lesne, il se produit et enregistre régulièrement avec des ensembles tels que Les Jeunes Solistes, A Sei Voci, ou Musicatreize. Il est membre permanent de la Société de Musique Ancienne de Nice et professeur de chant lyrique au conservatoire de Menton.

BRUNO HABERT, baryton, entame une formation de pianiste à l'Académie de Musique de Monaco qui le mènera finalement vers un 1^{er} prix de Chant & Art Lyrique dans la classe de Marie-Anne Losco. Il se perfectionne en suivant de nombreuses master-classes avec Gabriel Bacquier. Titulaire par ailleurs d'un 1^{er} prix (classe de R.Hayrabedian) et d'un Diplôme d'Etat de chef de chœur, il est actuellement professeur de chant choral à Monaco et à Cagnes-Sur-Mer et dirige l'ensemble vocal Sakura qu'il a créé à Cap d'Ail.

PHILLIP PETERSON, ténor, est originaire du Maryland (Etats-Unis), et a commencé sa carrière à 19 ans en étant choisi par Gian Carlo Menotti pour tenir le rôle titre lors de la création de son opéra pour enfants «The Boy Who Grew Too Fast». Par la suite, il a intégré des compagnies comme le Philadelphia Chamber Chorus, The Opera Company of Philadelphia ou Opera Delaware. Il réside désormais à Turin où il est actif comme soliste et choriste professionnel, membre des Ruggero Maghini Polyphonic Choir et RM Chamber Choir.

SÉVERINE POLIDORI, soprano, étudie actuellement le chant à l'Académie de Musique Rainier III en cycle Supérieur, avec une dominante musique ancienne. En 2007, engagée par l'ensemble Akadèmia (dir. F.Lasserre), elle chante les Vêpres de Monteverdi au Festival de la Chaise-Dieu après une tournée en région Champagne-Ardenne. Elle se produit également au sein de l'ensemble La Muse et de la compagnie Les Farfadets, avec laquelle elle interprète régulièrement la Musicienne dans la comédie-ballet Le Bourgeois Gentilhomme de Molière/Lully.

M.-A. Charpentier

S'il était personnellement tenu en haute estime par le Roi Louis XIV, l'omniprésence de Lully l'empêcha d'accéder au rang qu'il méritait (en 1672, Molière avait demandé à Charpentier de remplacer Lully pour la musique de ses prochaines comédies, ce qui n'arrangea pas leurs relations). On trouve d'ailleurs ceci dans un ouvrage de 1741 : «Piqué contre Lully, qui réunissait tous les suffrages, il [Charpentier] changea son goût de musique naturelle, afin de ne point ressembler au simple de Lully, et ne voulut plus faire que de la Musique très difficile, mais en même temps d'une harmonie, et d'une science jusqu'alors inconnue aux François : ce qui lui attira le titre de compositeur barbare.»

Il vécut donc une existence modeste en marge de la Cour, œuvrant principalement pour les couvents de religieuses comme l'Abbaye-aux-Bois ou Port-Royal, ou pour les jésuites parisiens, dont il fut Maître de Musique au Collège Louis-Le-Grand puis à l'église Saint-Louis, ou encore pour la maison de Lorraine sous le mécénat bienveillant de la duchesse De Guise. Du couvent à l'église, Charpentier a donc largement contribué aux nombreux cérémoniaux religieux de son temps, c'est ainsi que sur un catalogue de plus de 550 œuvres passées à la postérité, seule une centaine sont profanes. Dès lors, on constate une certaine multiplicité des textes utilisés (10 Magnificat, 7 De Profundis, 4 Te Deum, ...) mais l'on observe surtout une inspiration sans cesse renouvelée.

Quant au côté «barbare» de sa musique, c'est là tout le génie de l'homme. En effet, l'œuvre de Charpentier ne suit pas toujours les canons de l'esthétique française de l'époque et son écriture personnelle, très influencée par l'art italien, déploie une veine mélodique remarquable, un orchestre coloré et une harmonie recherchée qui portent l'émotion à des sommets d'une rare intensité et que l'on commence à redécouvrir depuis une cinquantaine d'années.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ALPES-MARITIMES
CONSEIL GÉNÉRAL



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE DE NICE

L'ensemble Vocal La SESTINA

et la

Société de Musique Ancienne de Nice

Semaine Sainte
au temps du

Roy Soleil

Direction

Stéphan Nicolay

Marc-Antoine
Charpentier

Samedi 1^{er} Décembre 2007, 20h30

Chapelle de la Miséricorde • 7, Cours Saleya • Nice

Dimanche 2 Décembre 2007, 17h

Eglise St Marguerite • 171 av Francis Tonner • Cannes

PROGRAMME

STÉPHAN NICOLAY menant de front études musicales et scientifiques, il obtient le 1^{er} prix d'orgue au concours de l'UFAM à Paris et un diplôme d'ingénieur en informatique l'année suivante. Aujourd'hui il est Maître de Chapelle à Cannes et dirige plusieurs chœurs sur la Côte d'Azur. En 2007, son activité de compositeur a été récompensé par le 1^{er} Prix au concours *Per la Voce* en France et le 2^{ème} prix au concours *Musica Sacra* en Pologne. Il est également cofondateur du groupe de rock occitan *Gibous*.

LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE ANCIENNE DE NICE est formée de musiciens des Alpes-Maritimes. L'ensemble s'impose depuis 1992 comme l'un des meilleurs interprètes régionaux de musique baroque. Sa structure mosaïque lui permet d'aborder tout le répertoire de musique de chambre de cette période sur instruments d'époque. Le printemps 2008 verra la sortie du 2^{ème} CD de l'ensemble, consacré à JS Bach, avec 2 concertos brandebourgeois, le concerto en ré mineur pour violon et orchestre, et un choix de sinfonias pour hautbois, basson, flûte à bec, et viole d'amour.

L'ENSEMBLE VOCAL

SOPRANI Elise Devaux, Jocelyne Garcia, Françoise Gilloux*, Elvire Licette*, Marie-Line Morer

* Solistes

ALTI André Bonnardot, Marie-Laure Chiquerille, Eliane Droussé, Eliane Gilloux, Gisèle Spinelli, Sabine Swatzina, Rachel Vuitton

TÉNORS Serge Goracci, Roger Perret

BARYTONS, BASSES Alain Gilloux, Carlos Marino, Louis Rabezzana, Yvon Rousseau, Thomas Wiggermann

SOLISTES INVITÉS Michel Géraud, Bas Dessus – Christophe Carré, Haute-Contre – Phillip Peterson, Ténor – Bruno Habert, Baryton – Séverine Polidori, Soprano

LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE ANCIENNE DE NICE

VIOLONS Philippe Tallis, Aurore Moliner

FLÛTES Marie-Claire Bert, Gianni Rivolta

VIOLE DE GAMBE Sibylle Schuetz

ORGUE, CLAVECIN Michaela Chétrite

JACQUES-MARTIN HOTTETERRE (1674-1763)

SUITE EN RÉ MINEUR

Les Hotteterre étaient une célèbre famille de facteurs d'instruments à vent. Jacques-Martin fut engagé comme musicien du roi dans la Grande Ecurie, puis devint flûtiste de la chambre du roi (Louis XIV était souvent entouré de musiciens durant sa journée notamment pour ses soupers ou le soir pour ses couchers). Il a laissé quelques compositions mais aussi des manuels pédagogiques et des traités largement diffusés à l'époque. Il fonda la première école française de flûte et épousa une Melle Charpentier, dont il n'est pas prouvé qu'elle ait un lien avec Marc-Antoine Charpentier.

MARC-ANTOINE CHARPENTIER (1643-1704)

3^{ÈME} LEÇON DE TÉNÈBRES DU JEUDY SAINT (H.124)

Les leçons de ténèbres reprennent le texte des lamentations de Jérémie (Ancien Testament) où le prophète déplore la destruction de Jérusalem par les Babyloniens en -587. Dans la tradition catholique, elles symbolisent les souffrances et la mort du Christ et sont au nombre de 9 (3 par jour, du Mercredi au Vendredi Saint). Si de nombreux compositeurs les ont mis en musique, Charpentier est le plus prolifique puisqu'il en a écrit pas moins de 31. Oeuvre habituellement austère (l'Eglise a d'ailleurs combattu le traitement polyphonique de ces textes jusqu'au 16^{ème} siècle), cette 3^{ème} leçon se distingue par un important effectif instrumental qui lui donne un caractère très attachant.

LA SESTINA a participé en 2001 au Festival de Musique Sacrée de Nice, accompagné par l'Orchestre Régional de Toulon, puis en 2002 il ouvre le XV^{ème} *Printemps Musical de Toulon et du Var* en interprétant des motets français (Mondonville, Brossard, De Lalande, etc.) avec la Société de Musique Ancienne de Nice. En 2003 l'ensemble est de nouveau présent au XXIX^{ème} *Festival de Musique Sacrée* de Nice, accompagné par l'Ensemble Baroque Ariana. En 2007, La Sestina s'est vu décerner un 1^{er} prix au concours de chant choral de Draguignan. www.lasestina.org

STABAT MATER

POUR DES RELIGIEUSES (H.15)

A l'écart des fastes de la Cour, l'effectif instrumental des œuvres de Charpentier était conditionné par le milieu auquel elles étaient destinées. En l'occurrence, loin des Stabat Mater monumentaux à plusieurs chœurs et orchestre, Charpentier a écrit ce motet pour un chœur de religieuses à l'unisson et continuo. Et toujours à contre-courant des mœurs de l'époque, loin du pathos habituellement généré par ce texte, Charpentier signe ici une version d'une simplicité déconcertante qui donne un nouvel éclairage à ce texte habituellement dramatisé. La version proposée aujourd'hui résulte d'un travail de Jordi Savall qui a cherché à amplifier l'expression d'amour et de quiétude qui se dégage de cette petite pièce. Cette version est inexacte d'un point de vue historique mais sans aucun doute très adéquate d'un point de vue spirituel.

MISERERE DES JÉSUITES (H.193)

Le texte du Psaume 50 «Miserere mei Deus» apparaît à quatre reprises dans l'œuvre de Charpentier. Celui-ci, pour chœur à 6 voix, 6 solistes et 3 parties instrumentales a été composé entre 1683 et 1685 sous le mécénat de Melle de Guise. Il est pourtant dit «des Jésuites» car il aura vraisemblablement été remanié tandis que Charpentier était maître de musique des établissements jésuites de Paris à partir de 1688. Dans ce grand motet, chacun des 20 versets du psaume subit une mise en musique différente, tant dans la disposition des voix qui n'est jamais la même que dans le traitement rythmique ou harmonique. Il est d'ailleurs stupéfiant de constater comment la conduite des lignes mélodiques et la gestion des retards aboutit à des harmonies extrêmement complexes, que l'on pourra parfois qualifier d'agrégats, et que l'on ne retrouvera plus avant le 20^{ème} siècle.